

— Guide de la gestion de l'eau dans les bassins versants du Layon et de l'Aubance —



La gestion de l'eau des bassins versants du Layon et de l'Aubance est encadrée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui a été élaboré par la Commission Locale de l'Eau. Depuis le 24 mars 2006, date de l'approbation par arrêté préfectoral, cet outil de planification est mis en oeuvre par les deux Syndicats de bassin du territoire.

Ce guide est destiné aux nouveaux élus des deux bassins afin de mieux comprendre l'organisation de la gestion de l'eau sur notre territoire.

Participons ensemble à la mise en place des objectifs fixés par la Commission Locale de l'Eau pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Auteurs du document : SAGE Layon - Aubance

Diffuseur des métadonnées : SAGE Layon - Aubance, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Guides, gestion locale de l'eau

Date : 2008-06-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-82635

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/doc_SAGE04010-1225964329.pdf

Commune : CHAVAGNES (49086), BRISSAC-QUINCÉ (49050), DOUÉ-LA-FONTAINE (49125), JUIGNÉ-SUR-LOIRE (49167), AUBIGNÉ-SUR-LAYON (49012), BEAULIEU-SUR-LAYON (49022), BELLEVIGNE-EN-LAYON (49345), CERNUSSON (49057), CHAUDEFONDS-SUR-LAYON (49082), CLÉRÉ-SUR-LAYON (49102), CORON (49109), MONTILLIERS (49211), MOZÉ-SUR-LOUET (49222), PASSAVANT-SUR-LAYON (49236), SAINT-MELAIN-SUR-AUBANCE (49308), SOULAINES-SUR-AUBANCE (49338), VAL-DU-LAYON (49292), BEAUPRÉAU-EN-MAUGES (49023), BLAISON-SAINT-SULPICE (49029), CHALONNES-SUR-LOIRE (49063), CHANTELOUP-LES-BOIS (49070), CHEMILLÉ-EN-ANJOU (49092), DENÉE (49120), DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ (49121), GENNES-VAL DE LOIRE (49149), LA PLAINE (49240), LES PONTS-DE-CÉ (49246), LOURESSE-ROCHEMENIER (49182), LYS-HAUT-LAYON (49373), MAUGES-SUR-LOIRE (49244), MONTREVAULT-SUR-ÈVRE (49218), MÛRS-ERIGNÉ (49223), ROCHEFORT-SUR-LOIRE (49259), SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX (49288), SAINT-MACAIRE-DU-BOIS (49302), SAINT-PAUL-DU-BOIS (49310), SOMLOIRE (49336), TRÉMENTINES (49355), TUFFALUN (49003), VAUDELNAY (49364), VEZINS (49371), GENNETON (79132), ARGENTONNAY (79013), CERSAY (79063), SAINT MAURICE ÉTUSSON (79280)

Département : MAINE-ET-LOIRE (49), DEUX-SEVRES (79)

Région : PAYS-DE-LA-LOIRE (52), POITOU-CHARENTES (54)

Masse d'eau : L'AUBANCE DEPUIS CHARCE-ST-ELLIER-SUR-AUBANCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR528), L'HYROME DEPUIS MELAY JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LAYON (GR530), LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA MAINE JUSQU'A ANCENIS (GR007f), LE JEU DEPUIS NEUVY-EN-MAUGES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LAYON (GR531), LE LAYON DEPUIS CLERE-SUR-LAYON JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LYS (GR526), LE LAYON DEPUIS LA CONFLUENCE DU LYS

JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR527), LE LYS DEPUIS CORON JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LAYON (GR529), Romme et Evre (GG023), Layon - Aubance (GG024), Sèvre Nantaise (GG027), Le Thoué (GG032), Romme et Evre (GG023), Layon - Aubance (GG024)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/guide-de-la-gestion-de-l-eau-dans-les-bassins-versants-du-layon-et-de-l-aubance0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

